



Appel à candidatures - Chargé(e) de mission DAAC

Destinataires : Enseignants titulaires du second degré de l'enseignement public

Dossier suivi par : Mme Marie DELOUZE – Tel : 04 42 93 88 41 – Mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Recrutement d'une enseignante ou d'un enseignant titulaire du second degré de l'enseignement public, en tant que **Chargé(e) de mission « Cinéma et audiovisuel - Bouches-du-Rhône »** auprès de la Délégation académique à l'action culturelle, rémunéré(e) en IMP à hauteur de 2 500 euros annuels, représentant un temps de travail annuel indicatif de 27 équivalent-journées.

L'enseignante ou l'enseignant sera choisi(e) pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du domaine de l'éducation artistique et culturelle, ainsi que des modalités du travail en partenariat avec des structures culturelles.

MISSION GENERALE

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'action culturelle par délégation du recteur, la ou le Chargé(e) de mission DAAC a pour objectif principal de favoriser l'ouverture artistique et culturelle des élèves en lien avec les apprentissages, conformément au Projet académique 2026-2030.

CONNAISSANCES ATTENDUES

- le cadre de référence et les textes officiels de l'éducation artistique et culturelle
- les priorités nationales et académiques en matière de politique éducative et culturelle
- les composantes du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle de l'élève
- les dispositifs proposés par la DAAC
- une bonne connaissance du domaine Cinéma et audiovisuel et un intérêt avéré pour les structures culturelles des Bouches du Rhône (pôle d'éducation à l'image, cinéma, associations...)

COMPETENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

- concevoir et animer des actions de formation
- produire des supports pédagogiques à destination des enseignants
- maîtriser les outils de communication et d'information

QUALITES RECHERCHEES

- avoir une aisance écrite, orale et relationnelle
- savoir gérer le suivi de plusieurs projets en même temps, être réactif et autonome
- s'inscrire dans une démarche collective, savoir travailler en équipe et animer un partenariat

MISSIONS SPECIFIQUES

- **Expert pédagogique au service du domaine Cinéma et audiovisuel de la DAAC**
 - Être force de proposition pour développer des actions variées
 - Élaborer des pistes pédagogiques pour aider les enseignants à articuler les actions et projets EAC aux programmes
 - Proposer et mettre en œuvre des déclinaisons académiques pour les actions nationales
 - Expertiser des actions menées dans les classes via le pass Culture
 - Conseiller des structures du territoire sur l'articulation de leurs actions avec les attendus pédagogiques

- Co-construire et suivre avec des structures culturelles des projets en partenariat proposés dans le cadre des appels à projets ADAGE DAAC 2026-27 :
 - « Festival Primed- Prix des jeunes de la Méditerranée » avec le CMCA
 - « Docs en cour(t)s » avec Des courts l'après-midi
 - « Un film, une critique » avec l'Institut de l'image à Aix-en-Provence
 - « Atelier Cinaimant » avec les Écrans du Sud
- Accompagner le dispositif régional « Toute la lumière sur les Segpa » pour le 13 et participer à la formation en lien.
- Valoriser les actions et ressources du domaine
- Travailler en équipe avec les autres chargés de mission du domaine
- **Formateur**
 - Coconstruire des formations en lien avec les structures culturelles partenaires
 - Animer ces formations le cas échéant
 - Faire l'accompagnement et le suivi opérationnel de ces formations et leur compte-rendu
- **Référent territorial de réseau**
 - Conseiller les enseignants sur les différents appels à projets
 - Aider à l'utilisation d'ADAGE
 - Accompagner les équipes des collèges et lycées dans l'utilisation de la part collective du pass Culture
 - Relayer de bonnes pratiques identifiées sur le terrain

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2026-2027 à compter d'octobre 2026.

Elle pourra être renouvelée en fonction du premier bilan établi en juin 2027.

Les enseignant(e)s souhaitant candidater sont invité(e)s :

- à prendre contact en amont avec Muriel Benisty, conseiller académique du domaine cinéma : daac.cinema@ac-aix-marseille.fr
- à transmettre par voie hiérarchique et par voie électronique uniquement, en un seul document PDF, **avant le 25/09/2026** à ce.daac@ac-aix-marseille.fr, un dossier constitué des documents suivants :
 - ✓ curriculum vitae
 - ✓ lettre de motivation
 - ✓ dernier rapport d'inspection
 - ✓ avis circonstancié du chef d'établissement
 - ✓ toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature.

Les enseignant(e)s dont la candidature sera retenue seront convoqué(e)s pour un entretien à la DAAC.

Ils ou elles recevront un ordre de mission.

Pour tout renseignement :

Tel : 04 42 93 88 41

Mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille